

PROGRAMME FORMATION

« Structurer sa démarche qualité en ESSMS »

Le concept de qualité a progressivement évolué vers les organisations non marchandes et particulièrement dans le secteur du sanitaire puis au niveau du secteur social et médico-social depuis une vingtaine d'années. La nécessité pour les ESSMS de mettre en œuvre une démarche qualité au sein de leur organisation est devenue obligatoire depuis la Loi du 2 janvier 2002. L'ambition de cette Loi se fondait d'une part, sur la mise en place d'outils structurants et facilitateurs pour prendre en compte les attentes et besoins des personnes accompagnées et d'autre part, sur la double évaluation interne et externe pour permettre l'instauration d'une dynamique d'amélioration continue de la qualité.

Si cette Loi a permis de contribuer aux prémices de la qualité au sein des ESSMS, l'appropriation de la démarche a été difficile pour les structures.

L'actualisation du dispositif d'évaluation des ESSMS (Loi du 24 juillet 2019) a mis en évidence la nécessité de déployer une démarche d'amélioration continue de la qualité dans les structures sociales et médico-sociales, en jeu porté par le nouveau référentiel de la HAS, entré en vigueur en janvier 2022.

Dans un contexte socio-économique fragilisé et en mutation, où les problématiques sociales et médico-sociales prennent des formes nouvelles, la pertinence et la justesse des réponses apportées aux personnes accompagnées dépendent de la capacité des ESSMS et de ses acteurs à mettre en synergie toutes les compétences et expertises disponibles, à trouver des modalités de travail et de coopération innovantes ainsi qu'à s'inscrire dans une démarche d'évaluation et d'amélioration continue des pratiques.

Assurer une amélioration continue de la qualité va alors se construire autour de trois principes :

- simplifier et rendre plus efficaces les fonctionnements des ESSMS,
- valoriser les expertises de tous les acteurs,
- s'inscrire dans la continuité du travail déjà réalisé.

Mettre en place un management par la qualité contribue à rendre plus efficace et plus lisible le pilotage de l'organisation pour l'ensemble des acteurs. Une démarche structurée devient alors un véritable objet de dialogue dans le cadre de la performance de l'ESSMS.

Cette formation, par la compréhension des principes généraux, a pour objet, d'engager les ESSMS dans la première étape de la structuration de leur démarche qualité globale.

Organisme de formation : 73310744631

Public

Formation proposée aux professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux en charge du management et du pilotage de l'amélioration continue de la qualité :

- Direction
- Management
- Professionnel en charge de la qualité (qualiticiens, responsables/coordonateurs qualité, RAQ, ...)
- Représentants des personnes accompagnées (membres du CVS)

Pré-requis

Connaissance des principes de la démarche qualité pour les établissements et services médico-sociaux.

Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux :

- Comprendre l'intérêt de la mise en place d'un management par la qualité et les risques
- Engager les acteurs dans une culture de sécurité

À l'issue de la formation, les participants devront être capable :

- Mettre en œuvre un management par la qualité adapté à son organisation
- Organiser sa démarche qualité autour des processus
- Savoir construire sa feuille de route pour mettre en œuvre la démarche qualité dans son établissement

Contenu & séquençage

Matin (Durée 3h30)

La démarche qualité en ESSMS

- Appréhender le contexte réglementaire
- Le système de management par la qualité : les 7 principes fondamentaux
- Travaux de groupe : Travail sur l'approche processus (40min)
- Les outils de pilotage de votre démarche qualité

Après-midi (Durée 3h30)

- Les fondamentaux de la culture sécurité
- Se Projeter dans sa démarche d'amélioration continue
- Travaux de groupe : Amorcer son diagnostic qualité et construire sa feuille de route (1h30)

Organisme de formation : 73310744631

Intervenant(s) :

Chaque session de formation est animée par un membre de l'équipe opérationnelle de la SRA Occitanie, expert de la thématique.

Au besoin, la session peut être co-animée avec un professionnel impliqué dans les démarches qualité au sein d'un ESSMS issu du réseau de personne ressource de la SRA Occitanie.

Méthodes pédagogiques

Les moyens utilisés pour développer l'apprentissage et remplir les objectifs de la formation s'appuient sur :

- **méthodes affirmatives** pour l'acquisition et/ou l'approfondissement de connaissances et compétences sous forme d'apports théoriques
- **méthodes actives** par la mise en situation : jeux de rôles, analyse de situation, mise en pratique collective
- **méthodes expérientielles** par le partage de pratiques et d'expériences entre participants et formateurs

Modalités d'évaluation et de suivi

- Quizz d'évaluation des compétences visées
- Évaluation de la formation par les participants
- Attestation de fin de formation

Informations pratiques

DUREE	1 jour (7 heures)
FORMAT	Présentiel
TARIFS INTER	Adhérents : 300€ Non adhérents : 400€
TARIFS INTRA <i>(Par groupe par session)</i>	La formation est proposée en INTRA sur demande. Adhérents : 1 500€ Non adhérents : 2000€
PRISE EN CHARGE	OPCO : Possible
NOMBRE PARTICIPANTS	Minimum : 12 participants Maximum : 18 participants

CONTACTS

formations@sra-occitanie.fr

Tél. 05.67.31.21.30

Facs Occitanie s'engage dans une démarche d'accès pour tous à ses formations et notamment pour les personnes en situation de handicap. Notre organisme veille à mettre en œuvre des adaptations matérielles et organisationnelles et demande à chaque participant ou établissement inscrivant des participants de nous informer des besoins en aménagement.

Programme créé en 07/2023

Date de dernière réactualisation : 01/2024